

Cote G50 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal de demande de dispense de consanguinité au 3^e degré des deux côté entre Pierre Alexis MOREL JEAN et Françoise Victoire PERRAD. Dressé à Bellefontaine le 25 juillet 1766 par BRASIER, prêtre.

Images DSC04558 à DSC04569 de Roger Bailly Salins

Résumé

Suppliant : Pierre Alexis MOREL JEAN, âgé de 26 ans, de la Combe, paroisse de Morbier
Suppliante : Françoise Victoire PERRAD, âgée de 16 ans ½ de Bellefontaine, paroisse de Morbier
Témoins : Jean Calibite Félix MAYET, horloger de Bellefontaine y demeurant, âgé d'environ 35 ans. A signé *J.C.F. mayet*.
François PERRAD, laboureur de Bellefontaine, y demeurant, âgé d'environ 54 ans, parent des suppliants. A signé.
Claude GIROD, laboureur de Bellefontaine, y demeurant, âgé d'environ 70 ans. A signé, maladroitement, *Claude Girod*.
Pierre François L'AMY, cordonnier de Bellefontaine, âgé d'environ 60 ans. Ne savait pas signer.

Arbre généalogique

Il y en a deux sur une même page, un pour chaque « parenté ».

1 parenté

Souche

Claude PERRAD

Denis PERRAD

Claudine PERRAD

Jacques Alexis PERRAD

Pierre François MOREL JEAN

Françoise Victoire PERRAD
Suppliante

Pierre Alexis MOREL JEAN
Suppliant

2 parenté

Souche

Pierre BAILLY COMPTE

Claudine BAILLY COMPTE

Pierrotte BAILLY COMPTE

Jacques Alexis PERRAD

Margueritte BAILLY MAITRE

Françoise Victoire PERRAD
Suppliante

Pierre Alexis MOREL JEAN
Suppliant

Dispense accordée le 26 juillet 1768.